



SITE CLASSÉ

ROCHERS DE LA CENDRÉE

Date de classement : 20/07/1937

Typologie principale : **FALAISES**

Typologies secondaires :

Surface calculée : 4,67 ha

DOUBS

CHARQUEMONT



Critère de classement : **PITTORESQUE**

Autres protections au titre du paysage :
Pas de protection identifiée au titre du paysage

Zones protégées ou inventoriées au titre de l'environnement :
BIO00062 - FALAISES DES ECHELLES DE LA MORT (APB)
ZON00040 - VALLEE DU DOUBS DU SAUT DU DOUBS A L'ENTREE EN SUISSE. (ZNIEFF de type 2)
ZON00426 - FALAISES DES ECHELLES DE LA MORT (ZNIEFF de type 1)



1. Panorama vers le Nord-Est belvédère «Sur les Roches»

FRANCHE-COMTÉ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Région
de Franche Comté

SITE CLASSÉ

ROCHERS DE LA CENDRÉE

LECTURE DU PAYSAGE

Dominant les Gorges du Doubs et faisant face à la rive suisse, les rochers de la Cendrée offrent un remarquable belvédère sur la vallée encaissée.

Les falaises, chaos de blocs et éboulis sont caractéristiques du massif du Jura.



2. Panorama vers le Sud Est belvédère «Sur les Roches»

Les rochers de la Cendrée s'inscrivent dans le linéaire continu des falaises du versant Nord de la Vallée du Doubs où se succèdent les sites remarquables. Le site se situe à moins de 2 Km en amont du site inscrit des échelles et des rochers de la mort. Au moment de son classement, le site était bordé par une route nationale qui est aujourd'hui un chemin rural en cul de sac.

LISIBILITE

Le périmètre du site ne correspond pas à une entité paysagère précise, il est inclus dans un ensemble de grande qualité et ne se démarque pas dans cet ensemble par un trait particulier. Le belvédère de La Cendrée qui donne une vue sur le site n'est pas moins intéressant, et il se situe entre le site classé et le site inscrit des échelles et des rochers de la mort.

Le lieu particulier du col n'est pas inclus dans le périmètre.

Ce site ponctuel de moins de 5 ha représente tout de même un linéaire de falaises de 200 m à l'à pic vertigineux.

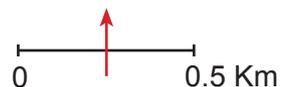


3. Le site classé depuis le belvédère de la Cendrée

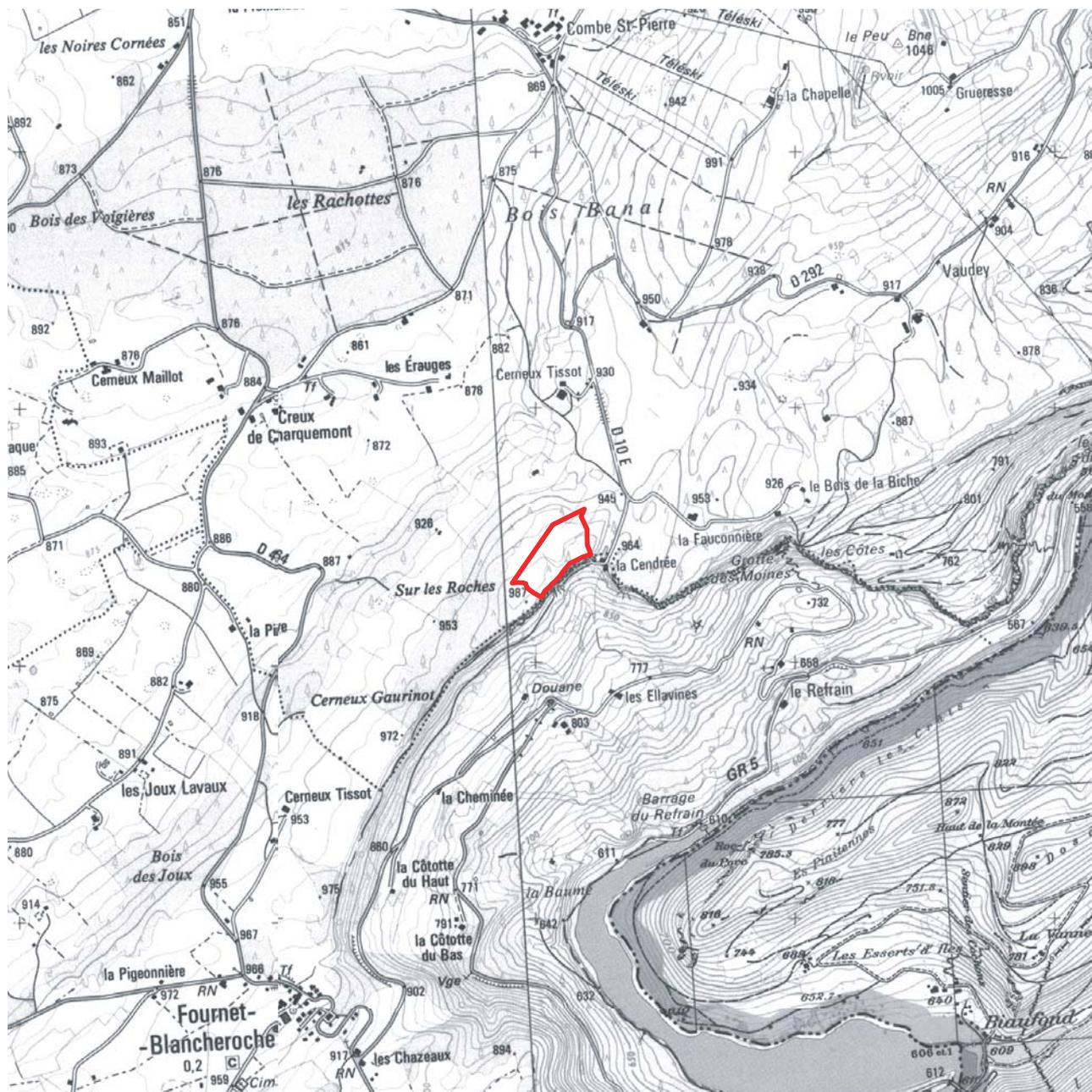


2. Le col : accès aux belvédères «Sur les Roches» (site classé) à droite et «La Cendrée» à gauche.

- Echelle métrique
- Légende : délimitation du site classé
- Sources : © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ©
Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010
© DREAL FC/SEDAD/DIG/Besançon 2010



le site est doté d'un périmètre cartographique





SITE CLASSÉ ROCHERS DE LA CENDRÉE

SIGNALETIQUE :

Un panneau d'information vieillissant du « Pays Horloger » marque le départ des sentiers au niveau du col. Les départs des sentiers de La Cendrée (hors site) et Des Roches (en site) sont fléchés de façon hétérogène. Une table d'orientation se situe au belvédère des Roches.

Le tout est très hétérogène et mériterait une harmonisation.

DYNAMIQUE

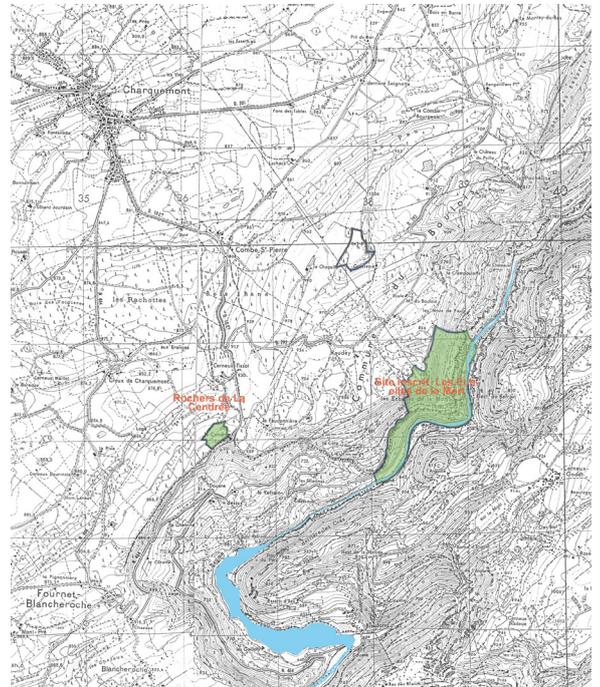
Ce site plutôt confidentiel, isolé et boisé, aux aménagements légers liés à la randonnée et à la promenade ne subit de pression ni foncière ni touristique.

BILAN

Ce site s'inscrit dans une logique de vallée, il ne peut se lire seul ; une étude paysagère élargie du site permettrait de définir le niveau de protection le mieux adapté : classement ou inscription.

La proximité du site inscrit des échelles de la Mort, le manque de cohérence paysagère du site (trop ou trop peu...) par rapport à son cadre permettent d'envisager plusieurs scénarii :

- déclassement,
- extension du périmètre jusqu'au belvédère de la Cendrée en intégrant le col, ce qui donnerait une plus grande cohérence,
- extension jusqu'au site inscrit des Echelles de la Mort et peut-être dans ce cas un passage en site inscrit.



Proximité du site inscrit des Echelles de la Mort.

FRANCHE-COMTÉ



Préfecture de la Région
de Franche Comté

CREDIT PHOTOS

1 à 5 Anne-Claude CHOLEY-FELLMANN

- Mise à jour 12/2010

DREAL FRANCHE COMTE- 17E Rue Alain Savary 25000 Besançon - <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr>